



Assemblée générale de l'ABF en ligne - lundi 16 novembre 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, l'AG a dû se tenir uniquement par visio conférence.
En raison de la situation particulière, il n'a pas été possible de prendre en compte les procurations.
Le nombre de votants a évolué au fil des entrées et sorties.
Le compte rendu reprend également certaines interventions qui ont eu lieu sur le *chat* ouvert (en italique).

1. Accueil et mot du bureau

D'habitude, on se voit en présentiel, les membres du bureau sont côte à côte à une table et vous nous voyez toutes. Nous sommes en visio mais rassurez-vous, le BN est au complet, les permanents qui font vivre l'association au quotidien également.

Notre AG aurait dû se tenir en juin, mais a dû être décalée en raison du contexte sanitaire et du report du congrès. Nous sommes mi-novembre, fin d'année 2020, et sommes réuni-e-s en AG pour parler de 2019 et 2020... C'est une situation un peu étrange, improbable, et pourtant...

Notre association a des impératifs statutaires de votes des rapports moraux et financiers ; et même si la faire en visio n'est pas des plus facile, cette AG est indispensable.

Nous sommes nombreux et nombreuses à être connecté-e-s (127 à 14h15), espérons que la technique ne nous lâche pas... Rappel rapide des "bonnes pratiques".

Nous vous proposons une AG en deux parties :

La 1^{re} partie portera sur les rapports 2019 et 2020, à voter.

La 2^e partie, elle, sera consacrée à d'autres sujets :

- Le fameux Code de déontologie nouvelle version.
- Une surprise spéciale Bibliocovid !

Nous n'avons pas reçu de questions ou sujets à aborder pour le point "Divers", jusqu'à ce matin : une question sur les adhésions. Nous l'aborderons, mais avons également un sujet "qui tombe à pic" à vous proposer, et saura être - nous l'espérons - l'occasion d'échanges et de débats : que voudriez-vous pour les bibs en décembre ? (cf réunion inter-asso et SLL le lendemain)

2. Présentation du rapport d'activités ABF 2019

[Cf Note d'info p.6 à 26](#)

Un Bureau particulier, en effet une partie de ses membres constitutifs n'avaient pas envisagé leur engagement au bureau, c'est une situation peu banale. Nous fûmes 8, puis au fil des mois et de 3 démissions, nous avons été rejointes par Hélène Brochard par cooptation.

Des mouvements de commissions votés en Conseil national (CN) :

- Fusion de 3 commissions pour créer la commission AccessibilitÉS, rassemblant les commissions Accessibib, Hôpitaux Prisons et Illettrisme.
- Création de la commission Livr'exil pour aider des collègues des métiers du livre ayant obtenu l'asile à s'insérer professionnellement en bibliothèque.

Partenariats, collaborations diverses :

Les membres de plusieurs commissions sont sollicités et impliqués dans divers copil :



Accessibilités (groupe de travail Bibliothèques accessibles), **Bibsenréseau** (copil du SLL pour la refonte de Scrib), **Jeunesse** (membre Observatoire de la lecture des ados), etc.

Événementiel ABF :

- **23 journées d'étude :**
 - 21 journées en région : la palme revient au groupe Hauts-de-France avec 4 journées et un voyage d'étude !
 - 2 journées nationales :
 - "Hétérogène ça vous gêne" sur l'intercommunalité, organisée par la commission Bibliothèques en réseau ;
 - "Les bibliothèques spécialisées au service de la diversité des savoirs", organisée par la commission BU/BS.
 - 2 autres journées en collaboration :
 - "Démarches participatives : co-construire la bibliothèque avec les enfants et les jeunes" (co-organisée par la BNF/CNLJ et notre commission Jeunesse) ;
 - "Bibliothèques et politique de la ville" (co-organisée par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, ex-CGET, ministère de la Culture, BPI, et la participation de l'ABF).
- **Le Congrès :** "Au-delà des frontières" Porte de Versailles, avec la venue de Franck Riester qui nous a accordé une entrevue à huis clos.
628 congressistes, une centaine de visiteurs pour le salon (72 exposants), une centaine d'intervenants.
Son organisation mobilise une trentaine de personnes, bénévoles et salariés.

La formation d'auxiliaire de bibliothèque : 13 sites, 235 élèves (213 diplômés=90,6% de réussite !), 221 formateurs et formatrices (salarié·e·s ou bénévoles, merci !).

Publications :

- Comme chaque année, 2 numéros de la revue Bibliothèque(s) ;
- Un nouveau Médiathème (Espace de création numérique en bibliothèque) ;
- La refonte du célèbre "Métier de bibliothécaire".

État des adhésions :

[Cf annexe à la note d'info, p.3](#)

Comme en 2018 et 2019, la baisse des adhésions individuelles (-232) continue, ce qui nous fait passer sous la barre des 2 000 adhérent·e·s. Idem, une légère hausse des adhésions collectivités (+6).

Globalement, que ce soit à la hausse ou à la baisse, la tendance est continue au fil des ans. En 2019 nous comptabilisons 2214 adhésions individuelles et collectivités, soit une baisse de 226.

Ce sont les adhérent·e·s qui font la force de l'ABF, l'association est toujours très sollicitée, y compris par les non-adhérent·e·s.

Échanges avec les participant·e·s : *en italiques, les commentaires repris sur le chat*

Christelle : en Franche-Comté il est difficile de mobiliser les jeunes collègues. Cependant une collègue a adhéré pour faire preuve de reconnaissance au vu du travail fait pendant le confinement.

Peut-être ont-ils besoin de choses plus concrètes ? On a tous du mal à convaincre. On manque peut-être de créativité.

Pascal : il faut demander aux gens pourquoi ils n'adhèrent pas.



Peut-être parce que cela n'apporte pas grand-chose dans leur quotidien. De nombreux collègues "aident", mais ne sont pas forcément estampillés ABF.

Solenn : j'ai mis du temps à adhérer, car je ne me sentais pas légitime... j'ai eu du mal en tant que jeune bibliothécaire à me penser légitime pour rejoindre l'ABF.

Alice : je suis arrivée à l'ABF par l'intermédiaire des commissions.

Rémy : j'ai adhéré pendant le confinement, pour trouver du réseau professionnel. Avant les actions, c'est le sentiment d'appartenance et de mise en réseau qui est important. Il faut qu'on soit ambassadeurs.

Nadège : des collègues m'ont dit que c'était trop politisé, avez-vous des retours ?

Alice : "politisés", c'est-à-dire ? Oui, on échange avec des instances politiques comme le ministère ; on ne peut pas en être déconnectés, il faut bien échanger. Mais c'est une chose que l'on a déjà entendue.

Christian : autrefois on nous reprochait de ne pas être assez politisés....Peut-être pour les mêmes raisons.

Christelle : l'ABF a des contacts avec le ministère quel que soit le bord politique du gouvernement...

Alice : peut-être construire un argumentaire déconstruisant tout ça.

Dominique : l'ABF n'a pas à s'afficher comme de connivence avec telle ou telle formation politique et ses adhérents comme les collègues en général peuvent être de diverses sensibilités. Mais 1) les bibliothèques sont des services d'intérêt public et sont au cœur d'enjeux de société qui sont aussi dans le débat directement politique 2) pour faire avancer les dossiers, il est de son devoir d'avoir des relations avec des élus, du pouvoir exécutif et législatif".

ABF Rhône Alpes : il faudrait passer à une adhésion de date à date.

En écho à des échanges sur le chat : Plusieurs messages en faveur d'une adhésion possible de date à date + "rappel automatique quand l'échéance arrive à terme" Violaine

"selon les territoires, il peut y avoir plusieurs associations professionnelles donc coût des adhésions, engagement !"

Isabelle

"les élèves en formation adhèrent juste pour quelques mois" Bérangère

Alice : c'est justement la question proposée pour le point "Divers". On a parlé des adhésions glissantes au conseil national en 2019, c'est une demande qui revient régulièrement. Il y a des freins techniques, en rapport avec l'abonnement à la revue. On peut retravailler le sujet. À revoir avec la commission Vie de l'association.

Christian : cela a un avantage sur les flux financiers, des centaines d'associations y sont passées.

Monique : y-a-t-il des adhésions en lien avec les journées d'étude, le congrès ?

Alice : oui cela peut avoir un impact, notamment pour permettre les votes et/ou la gratuité des journées, une réduction au congrès.

Hélène : c'est un de dossiers sur lequel la commission "vie de l'association" travaille pour le présenter en CN.

Jean-François : ce serait intéressant, avec un bonus sur la première année pour faciliter l'adhésion, notamment pour les plus jeunes. Autrefois on disait que c'était une association de "chefs". Il faut également une forte contrepartie sur les services rendus (conseils, etc.), et être très présent sur les réseaux sociaux.

Didier : c'est ma première participation à une AG. Le retour que je peux avoir de collègues : "Je préfère me consacrer à des relations directes avec ma hiérarchie et mes élus, c'est une association de chefs".



Alice : il y a un travail de valorisation des adhérents à conduire, on a déjà fait des portraits de collègues dans la revue, à développer notamment pour ceux en catégorie C. Personnellement, quand je suis entrée à l'ABF j'étais C, aujourd'hui je suis B contractuelle, sans concours, pas responsable de bibliothèque ou d'équipe, pas "cheffe".

Valérie : je suis un pur produit ABF, invitée au congrès de Troyes, puis fait partie de la formation, remerciements des collègues pour le travail produit pendant le confinement.

Cécile : bien que les élèves soient conscients de ce tout ce qu'on leur apporte et que l'on ait encore des contacts longtemps après la fin de la formation, on perd la plupart des élèves.

Viviane : des élèves sont restés, il faut les impliquer, leur faire une vraie place, notamment dans la formation. Une ancienne élève est "ambassadrice" auprès des nouveaux élèves.

Alice : au-delà des élèves, il faut trouver comment motiver les adhérents.

"Mouvement général dans les autres associations ? autres formes d'engagement ? Concurrence des RS..." Monique
"Soigner un ou des messages percutants pour la campagne d'adhésion 2021 en mettant en valeur l'acquis 2020"

Dominique + "notamment mise en valeur suite à bibliocovid.fr" Anne-Marie

"quel est le nombre de professionnels des bibs ? publiques et BU ? " faire des statistiques sur les adhésions pour connaître les profils dominants et surtout identifier les plus absents pour cibler nos campagnes de recrutement"

Marie-Hélène

renvoyer des mails aux non-réadhérents

faire un message aux nouveaux élèves et les inviter au niveau régional pour les pousser à intégrer une commission rédiger une "boîte à outils comm" à l'intention des régions serait utile (conseils techniques, visuels, méthode..)

Charlotte

Corréler la formation à une adhésion de 2 à 5 ans - Claire

<p>VOTE du rapport d'activité : Abstention : 1 - Contre : 0 - Pour : 113</p>
--

3. Présentation des comptes, bilan et rapport financier ABF 2019

Échanges avec les participant·e·s :

Quel accompagnement des Drac ? Ce sont des financements peu stables.

Loriane : il y des enveloppes allouées par Région, chacune choisit ce qu'elle souhaite subventionner (une action particulière, la formation, ou un coup de pouce annuel...).

Pascal : il serait intéressant d'avoir une vision globale et à long terme. Il y a une lente érosion, qui correspond également à celle des adhésions. Il faut se demander quel doit être le modèle économique de l'ABF à long terme. La situation risque d'empirer dans les prochaines années.

"bien expertiser le modèle économique (ABF et ABIS vues comme un ensemble) avec les 5 grandes recettes (adhésions, subventions, formation, publication, congrès) et les 3 grandes dépenses (formation, publications, congrès) pour faire bilan et prospective sur chacun" Dominique

<p>VOTE : Approbation des comptes Abstention : 3 - Contre : 0 - Pour : 107</p>
--

<p>VOTE : Approbation du report de bénéfice aux réserves de l'ABF Abstention : 4 - Contre : 0 - Pour : 102</p>
--

4. Présentation des projets de l'association et approbation du rapport d'orientation ABF 2020

[Cf Note d'info p.36](#)

C'est un exercice mental particulier de parler des orientations 2020 en fin d'année...

L'année a bien commencé par le traditionnel séminaire du CN en janvier à Toulouse, comme toujours temps d'échanges, de réflexion, qui a permis de se booster comme il faut pour commencer l'année.

Des actions prévues dans le rapport d'orientation 2020 ont pu se faire :

- [Campagne de communication](#), liée aux élections municipales, menée par la [commission Advocacy](#).
- Nouvelle version du code de déontologie, menée par le comité d'éthique, validée par le CN.
- Publications : n° anniversaire de la revue. 1 des 2 médiathèmes prévus est sorti.

Et puis un virus est passé par là....

D'autres actions n'ont pu se faire :

- Les partenariats événementiels :
 - Assises de la formation,
 - JE co-construite avec l'ABD autour de l'action culturelle en milieu rural,
 - JE Lecture et handicap (MC, BPI, COM Accessibilités).
- Congrès à Dunkerque (avec la venue de Christiane Taubira et Roselyne Bachelot).

<p>VOTE du rapport d'orientation 2020 Abstention : 4 - Contre : 0 - Pour : 104</p>
--

Charlotte pose la question des procurations :

Le format imposé par le confinement ne permet pas de prendre en compte les procurations, trop difficiles à comptabiliser.

"choix de l'abf entre ne pas organiser d'AG ou en organiser une sans procuration. entre deux maux, il faut choisir le moindre " Dominique

5. Présentation et approbation du budget ABF 2020

Comme au point précédent, c'est une situation étrange que de parler du budget 2020 en fin d'année...

Échanges avec les participant·e·s :

Floriane Brun : est-ce que le report du bénéfice va permettre de limiter la casse ?

Agnès : il faut que le report soit affecté aux réserves car nous sommes une association. Nous avons changé de cabinet comptable et il a recadré certaines choses, dont celle-ci.

Quid du coût du report du congrès ? :

Agnès : Dans le budget 2020 on trouve le montant des recettes espérées. C'est difficile à estimer, le congrès étant reporté dans le même lieu et avec les mêmes exposants, les sommes avancées ne sont pas rendues. Les sommes avancées par les exposants sont bloquées sur un compte de la société organisant le congrès et cela n'apparaît pas dans nos comptes.

Pascal Wagner : en regardant les budgets précédents, il y a un manque à gagner, ce sont des sommes importantes entre 45 000 et 70 000€.

Agnès : le montant prévisionnel des recettes inscrites au BP s'élève à 80 000€.

Loriane : on voit également avec le Ministère pour une aide ponctuelle liée à l'annulation du congrès.



Complément apporté post-réunion : le manque à gagner s'élève à 109 000 € : ABF (68 000 €)+ABIS (41 000 €) auxquels il faut rajouter les frais déjà engagés (15 600 €).

VOTE du budget prévisionnel
Abstention : 11 - Contre : 0 - Pour : 97

6. Présentation des activités, du bilan et rapport financier ABIS 2019 (non soumis à vote)

Pascal Wagner, gérant de l'Abis : Le problème de l'Abis c'est le report du congrès, la baisse de la vente des médiathèmes, on n'a pas réussi à trouver des thèmes porteurs, il faut continuer la réflexion globale de la politique de publication de l'ABF.

Cette année, il n'y aura pas de reversement de dividendes et même des difficultés à rembourser le temps de travail mis à disposition par l'ABF, ainsi que les moyens logistiques.

Jean-François : Pour l'instant l'Abis n'a pas de dette fiscale ?

Améliorer les propositions de Médiathèmes en partant de la demande ? De quoi ont besoin les bibliothécaires.

"Comment remettre de l'eau au moulin ? le médiathème "espaces numériques" est-il épuisé ? Une réimpression est-elle possible ? Cyrille

Pascal : les médiathèmes sont rarement rentables. Cela dépend des titres, c'est un coup de poker. Faire de gros tirages permettrait de gagner sur les coûts d'impression, mais le stockage génère des frais.

Serait-il possible de proposer des titres en version numérique, en impression à la demande ?

Alice : Cela fait partie des pistes à explorer. Les ventes de format numérique sont faibles, le papier se vend plus que le numérique. Le dernier médiathème qui n'est qu'en version numérique se vend peu. *Complément post-réunion : une cinquantaine vendue.*

Martine : les bibliothèques préfèrent le papier notamment pour la revue, c'est difficile de valoriser une revue numérique dans un fonds. L'édition numérique est un métier à part entière et un autre modèle économique.

Charlotte : le temps de travail des permanents est-il pris en compte ?

Oui, la valorisation du temps de travail est prise en compte dans le coût des publications.

Jean-Luc : les seules versions numériques sont en PDF, ce n'est pas le meilleur outil.

Dominique "dans l'annexe de la note d'info il y a un diagramme sur les ventes des médiathèmes en euros mais pas en exemplaire"

Nicolas : "le numérique limite la vente d'impression aux bibs (et lors du congrès) et vendre uniquement en numérique auprès des individuels, est-ce que ce serait envisageable ?"

Didier : "pour les formats numériques, un PDF peut être attractif mais le top c'est ePub"

Monique : "L'acquisition des e-books en pdf à la BnF n'est pas encore au point"

Présentation et approbation du code de déontologie version 2020

Le comité d'éthique a travaillé à une mise à jour du Code de déontologie adopté en AG par l'ABF en 2003. Ce nouveau texte, issu de ses travaux, a été revu et validé par le Bureau et le Conseil national.

3 documents vous ont été transmis à ce propos :

- l'argumentaire qui a guidé la mise à jour,
- la nouvelle version proposée,
- les traces commentées des modifications faites.

Jean-François : le comité d'éthique y a beaucoup travaillé et nous sommes heureux qu'il arrive pour approbation en



AG. Il y avait des obsolescences de vocabulaire, des manques sur les contenus (protection des données personnelles des usagers, collections, services...). Nous avons choisi de reprendre le texte de 2003 et de le revoir mot à mot tout en gardant sa structure.

C'est un travail nécessaire de dépoussiérage fait en transparence, avec des allers-retours auprès du Bureau et du CN. Beaucoup de choses ont été ajoutées sur les collectivités, dans un esprit "déontologique".

sur le tchat : remerciements, bravos, félicitations, "important de le faire, bon boulot", "un outil pour présenter aux collègues qui trouvent l'association "politique" ça remet bien les valeurs en perspective", très utile

Charlotte : C'est un super boulot, je souhaiterais ajouter la notion d'accueil dans le premier point sur les publics.

Jean-François : est-ce que c'est une remarque en direction de certaines collectivités qui ne le pratiquent pas ?

Charlotte : non, mais l'accueil est fondamental dans les missions des bibliothèques, vis à vis des tutelles nous pouvons avoir une politique volontariste. Cela fonctionne en présentiel comme en numérique, il n'y a pas de sous-entendu.

Rémi : c'est davantage en direction de collègues qui ne sont pas forcément ouverts à tous les publics, ce peut être un bon outil à partager en équipe.

question du chat sur la valeur légale de ce Code

Jean-François : ce n'est pas un document qui s'impose, il n'a pas force de loi mais peut être intégré à un PSCES, à une charte documentaire... Il peut ouvrir le dialogue avec les élus.

Dominique: c'est un guide que la profession se donne à elle-même, n'a pas valeur juridique.

Monique : Le terme accueil est le plus englobant.

Dominique : la proposition de Charlotte est facile à intégrer, on peut mettre le code au vote. Cela a une signification politique forte. C'est un guide que la profession se donne à elle-même.

Jean-François : c'est le rôle de l'association que d'intervenir sur la rédaction.

Elsa : Code à ajouter aussi au règlement intérieur.

**VOTE du nouveau Code de déontologie,
sous réserve de la modification "Accueillir et respecter tous les publics"
Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 75**

Didier : "l'abf va-t-elle imprimer de nouvelles affiches du code" ?

Jean-François : réaliser un petit livret avec le code + la charte bib'lib qui pourrait être donnée à chaque nouvel adhérent ?

Nicolas "un poster cadeau"

Béatrice "Le BN et le CN effectuent un énorme travail, mais n'est-ce pas le moment de faire un travail sur la communication et la visibilité de l'asso",

rép de Loriane "L'ABF a aussi une commission "Vie de l'association" qui planche activement sur ces sujets

7. Questions diverses :

- Une seule question arrivée ce matin :

"Est-il possible de modifier les modalités d'adhésion à savoir adhérer à n'importe quel moment de l'année pour une



durée d'un an sans la contrainte "année civile" actuelle ?

Le sujet a été traité lors de la présentation du rapport d'activité 2019.

- Un rendez-vous a lieu demain, mardi 16 novembre, avec le ministère de la Culture et l'interassociation : *“Le ministère de la Culture souhaite anticiper la réouverture éventuelle au public des établissements culturels courant décembre, en proposant un renforcement des protocoles sanitaires en vigueur. Une première remontrée de propositions est attendue au Cabinet de la Ministre pour mercredi prochain.*

Il s'agirait de voir avec vous quelles modifications nous pourrions éventuellement apporter à nos phases 2 et 3 (se posera probablement la question de l'intérêt ou non, de la faisabilité des rdv).” ([cf infographie des phases](#))

Rémi : je ne vois pas comment faire d'un point de vue RH, c'est très lourd à gérer (cas contacts avérés, risques psycho-sociaux...) Je ne pourrais éventuellement ouvrir qu'une partie de la bibliothèque.

Céline : il ne faut pas être à contre-courant si un déconfinement progressif est envisagé. On pourrait reprendre les phases telles que celles du premier déconfinement. Si on reste dans la situation actuelle, on ne bouge pas. Les équipes ont fait beaucoup d'efforts pour mettre en place le drive, en milieu rural les bénévoles sont âgés, il faut maintenir le drive et le portage.

Elsa : je pense que s'il y a déconfinement ce sera uniquement pour les commerces. On a mis beaucoup d'énergie à mettre en place les drive. Et on nous prédit une troisième vague après les fêtes...

Alice : pour le ministère, si les librairies sont ouvertes, il faudrait que les bibliothèques suivent le mouvement, principe de cohérence des “acteurs du livre”.

Céline : la gestion des retours en quarantaine est très lourde, publics intergénérationnels sont davantage présents en bibliothèque que dans les librairies.

Hélène : je suis d'accord avec les avis précédemment exprimés. Cela n'est pas si simple d'ouvrir ou fermer des bibliothèques. Les collègues sont fatigués, parfois confrontés à des procédés hygiénistes difficiles à mettre en place. Certaines réouvertures se sont faites dans l'inquiétude.

Floriane : logistiquement, c'est compliqué, lourd. L'impact sur les collègues est important : inquiétude, incertitude quant aux changements de protocoles. Ce n'est pas le moment.

Loriane : certaines tutelles prennent les informations au pied de la lettre, on risque d'avoir un afflux d'étudiants, et d'utilisateurs pour des accès numériques.

Didier : Brive : pression des publics habitués à la lecture de la presse et qui prennent très mal les fermetures. Certains élus poussent à la roue pour ouvrir le plus vite possible.

Charlotte : dans les gros établissements la logistique prend le pas. Comment maintenir la position de fermeture des bibliothèques si déconfinement national ?

Marie-Hélène : il y a une grande diversité des pratiques (accueil de classes contraire au décret). Le drive est un service dégradé. Les équipes sont fatiguées, c'est une gestion lourde, sans parler de la situation des personnes vulnérables : difficulté pour bénévoles de réouvrir.

Les commerces se battent pour réouvrir avec une jauge le 30 novembre. Attention, ça va être comme au mois de mai : changement de phases et c'est reparti...

Hélène : S'il n'y a pas de déconfinement général, il me semble compliqué d'ouvrir les médiathèques, juste pour



s'aligner sur les commerces. Quelle lisibilité pour les collègues, pour les publics...

Elsa : on n'est pas en confinement, on travaille tous sur place pour du drive, organiser le travail. On perd du public.

Céline : les libraires ne sont pas unanimes sur la question.

Monique : à la BnF le rez de jardin a ouvert le 23 nov pour les chercheurs (800 personnes accueillies). Il y a appel à la grève.

Nicolas : pour le drive, ok on s'est organisé. On a refait de l'accueil pour l'action culturelle depuis juin pour rattraper ce qui n'a pu se faire. S'il y a réouverture, ce sera sans action culturelle pour éviter une jauge ultra réduite...

Emmanuelle : la diversité des situations est à souligner (certaines bibliothèques n'ont jamais réouvert depuis mars). Les bibliothèques jouent également un rôle important dans le soutien aux compagnies, artistes et intervenants... Il faut essayer de maintenir les budgets et de trouver des moyens de rémunérer des intervenants sans possibilité de les faire intervenir "dans les murs".

Didier : ce qui se fait en numérique ne peut pas durer indéfiniment.

Hélène : fatigue, lassitude, le lot de tout le monde même hors bibliothèque (les écoles surtout).

La prise de rendez-vous pour les postes informatiques pourrait être une réponse "intermédiaire" avant une ouverture totale début décembre...le ministère pourrait jouer son rôle en proposant un outil de prise de RDV (monopole d'Affluence actuellement). Ce pourrait être un outil bibliocovid à faire apparaître : partager les outils de prises de RDV des uns et des autres...

Céline : Il faudra prendre des précautions de langage pour tempérer les velléités : possibilité mais pas obligation, selon les moyens.

"interrogation sur la place monopole d'Affluences mais pas d'autre proposition existante, soutien à l'innovation de la part du Ministère pour de nouveaux entrants sur le marché (interconnectés avec les SIGB)" Charlotte

"leçon du 1er déconfinement c'est que tout le monde ne peut pas ouvrir en même temps donc il n'y a aucune obligation "toutes les bibliothèques ouvrent"" Dominique

lourdeur des protocoles sanitaires très soulignée dans les échanges

"il faut de l'anticipation et nous dire par exemple "drive à maintenir en permanence y compris si ouverture avec jauge réduite"

"besoin de pouvoir anticiper et ne pas avoir une annonce du jour au lendemain" Xavier

"qu'est-ce qui motive selon vous la différence entre BU et "grandes bibs publiques ? (Magali) réponse de Marie :

"précarité étudiante et prise en compte des difficultés liées à la fracture numérique pour ce public"

drive représente beaucoup de logistique et implication des équipes et ne touche pas tous les usagers

"ne pas négliger le risque de pression des élus, des décideurs pour une ouverture dans un cadre de déconfinement général"

"début décembre c'est trop tôt, les équipes sont fatiguées, et déjà très sollicitées, et ont montré leur capacité d'adaptations !" Sylvie

"dire que réouverture c'est possible avec mention des impératifs nécessaire : sécurité du personnel, présence des effectifs suffisante, jauges, etc"

questions des actions culturelles et accueils de classe

Fin de l'assemblée générale à 17h30.